



Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
DÉLIBÉRATION DU BUREAU SYNDICAL
Séance du 05 septembre 2025

DÉLIBÉRATION N°BS-2025-011

Objet : Attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional » –Référentiel Tourisme-Hébergement – Madame Sylvie LACROTTÉ – Hôtel La Muette à Arles

L'an deux mille vingt-cinq, le Bureau Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, légalement convoqué le 20 août 2025 s'est réuni à Arles le 05 septembre 2025 à 09h30 sous la présidence de **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 10 membres sur 16, soit 37 voix sur 67.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Anne CLAUDIUS-PETIT, Martine AMSELEM, Mandy GRAILLON, Catherine BALGUERIE-RAULET, Emmanuel LESCOT, Marie-Christine CONTRERAS, Jérôme BERNARD, Bernard ARSAC

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs : Jean-Paul GAY représenté par Jérôme BERNARD, Pierre RAVIOL représenté par Catherine BALGUERIE-RAULET

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs : Cyril JUGLARET, Ludovic PERNEY, Martial ALVAREZ, René RAIMONDI, Christelle AILLET, Patrick DE CAROLIS

Assistaient à la séance : FONTFREYDE Christophe, ALONSO Nathalie, EQUEL Elodie

DÉLIBÉRATION N°BS-2025-011

Objet : Attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional » – Référentiel Tourisme-Hébergement – Madame Sylvie LACROTTÉ – Hôtel La Muette à Arles

Le Bureau Syndical,

Vu la loi n°2007-1773 relative au Parc naturel régional de Camargue,
Vu les articles L.333-1 et suivants du Code de l'Environnement définissant les Parcs naturels régionaux et leur champ d'application,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le décret n°2011-177 du 15 février 2011 portant renouvellement de classement du Parc naturel régional de Camargue et adoption de sa Charte,
Vu le décret n°2018-49 du 29 janvier 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional de Camargue jusqu'au 15 février 2026,
Vu la délibération n°1 du 07 octobre 2022 relative à la modification des statuts,
Vu la délibération n°CS-2023-002 du 27 mars 2023 relative à la désignation des membres du Comité Syndical et l'élection des membres du Bureau,
Vu la délibération n°CS-2023-003 du 07 avril 2023 relative à la modification du règlement intérieur,
Vu la délibération n°CS-2023-064 du 19 septembre 2023 relative à la délégation de compétences du Comité Syndical au Bureau Syndical,
Vu les articles 6 et 7 de l'Ambition 2 de la Charte "Améliorer les pratiques des activités agricoles et la qualité des productions" ; "Engager le territoire dans un tourisme durable",
Vu la convention nationale d'utilisation de la marque "Valeur Parc naturel régional" définie par la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux,
Vu la validation du référentiel hébergement par la Commission Marque nationale de la Fédération des PNR,

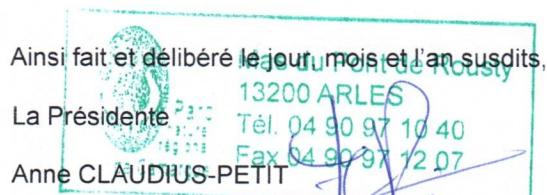
Considérant

- Que la Marque « Valeurs Parc naturel régional » est commune à tous les Parcs naturels régionaux et symbolisée par un logo unique, déposée à l'INPI, par l'Etat français, le 19 avril 2016,
- Que cette marque traduit des priorités de la Charte des Parcs,
- Qu'elle fait l'objet d'une démarche contractuelle, labellise les professionnels engagés dans un développement économique durable de leurs territoires, et satisfaisant les critères requis,
- Qu'elle répond à des exigences définies dans un cadre national,
- Que la durée du conventionnement est de 5 ans,
- Que Mme Sylvie LACROTTÉ, pour l'HOTEL La Muette à Arles, a été auditee le 12 juin 2025 par la chargée de mission de l'interparc tourisme,
- Que le résultat de l'audit est favorable,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Décide

- D'approuver le conventionnement pour l'attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional » à Mme Sylvie LACROTTÉ, représentant l'HOTEL La Muette, à Arles, sur la base du référentiel Tourisme – Hébergement,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.



Bureau syndical du 05 septembre 2025

Délibération

REÇU EN PREFECTURE

Page 2 sur 2

le 09/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20250905-BS_2025_011



Audit marque Valeurs Parc naturel régional
Fiche de synthèse

Destinataire : Bureau syndical

Date : 12 juin 2025

Chargée de mission du Parc :
Marion Blanc-Boch (Parc de
Camargue)

Hôtel la Muette***

Date de l'audit : jeudi 12 juin 2025

Auditeur : Gwénaëlle TRAUB (Interparc Tourisme)

Accompagnateur : Marion Blanc-Boch (Parc de Camargue)

DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Etablissement :

Nom / prénom : Lacrotte Sylvie
Statut et raison sociale : SAS HOTEL MUETTE PROVENCE
N° SIRET : 881 849 186 00013
Siège social : 13 Rue des Suisses, 13200 Arles

Nombre ETP : 5 en saison, 3 CDI et quelques alternants
Période d'ouverture : Ouverture à l'année (2 semaines de fermeture)

Tél. : 06 25 87 44 51 - 04 90 96 15 39

E-mail : admin@hotel-muette.com

Site internet : <https://hotel-muette.com/>

Facebook :

https://www.facebook.com/hotel.muette/?locale=fr_FR

Linkedin : <https://www.linkedin.com/company/hotel-la-muette/posts/?feedView=all>

Instagram : https://www.instagram.com/hotelmuette_arles/

Catégorie : Hôtel***

Type de marquage :

Prestations de loisirs découverte (APN)

Domaine et type d'activité :

Hébergement

Restauration

Site de visite

Manade

Labels : Qualité tourisme, accueil vélo et clef Verte

Adhésion OT : Arles

Langues : italien, espagnol, anglais, arabe, roumain

Pour les hébergements classiques - nombre de lits et

répartition : 18 chambres / 28 lits

Description :

Le lieu / la prestation :

Situé en plein cœur d'Arles, l'Hôtel La Muette est un établissement qui allie hébergement de charme et fort engagement local. Il propose une quinzaine de chambres confortables, principalement destinées à une clientèle de passage ou en séjour touristique, mais également fréquenté par des habitués du territoire. Le petit-déjeuner est proposé sous forme de buffet, et un café-bar ouvert en fin de journée propose goûters et apéritifs à base de produits locaux, faits maison, ainsi qu'une offre originale de street food du monde. L'hôtel met gratuitement à disposition un garage sécurisé pour les vélos, attirant ainsi une clientèle en mobilité douce.

Au-delà de l'hébergement, La Muette se distingue par une forte implication dans la vie arlésienne : cafés-poussette le mercredi, cafés devoirs le dimanche après-midi, et des ateliers de langues gratuits en lien avec les collèges et lycées. Ces actions, intégrées à une véritable politique RSE, témoignent d'un ancrage territorial fort et d'une vision solidaire du tourisme.

La prestataire :

Sylvie Lacrotte reprend l'Hôtel La Muette en 2020, à la suite de la cession d'exploitations rizicoles familiales. Titulaire de formations en géosciences, commerce international et entrepreneuriat innovant, elle inscrit ce projet dans la continuité de son

REÇU EN PREFECTURE

le 09/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20250905-B5_2025_011

parcours académique et en cohérence avec ses valeurs personnelles. L'acquisition de l'établissement, anciennement tenu par un couple parti à la retraite, marque le début d'un projet entrepreneurial structuré, à forte dimension territoriale. Depuis la reprise, elle a mené une série d'aménagements visant à renforcer l'attractivité de l'établissement, tout en s'appuyant sur une équipe pérenne. Elle développe également des actions à fort impact social en lien avec la communauté locale. Un projet d'extension de cinq chambres est prévu à l'horizon 2025-2026, témoignant d'une volonté de consolidation et de développement durable de l'activité.

La clientèle :

L'Hôtel La Muette accueille majoritairement une clientèle en quête de culture et de nature.

À partir d'avril, les cyclotouristes sont nombreux, notamment grâce à la Via Rhôna. La haute saison (juillet à septembre) est marquée par les Rencontres de la Photographie, attirant une forte affluence. En juin et octobre, l'hôtel reçoit principalement des retraités et des croisiéristes. La clientèle est majoritairement internationale, avec une présence notable d'Américains, d'Australiens, d'Italiens et de Suisses. Pendant les vacances scolaires, des familles viennent également pour un tourisme axé sur l'ornithologie.

La commercialisation :

Booking, Expedia, **Wegogreenr, Solikend** (plateforme dont les paiements sont reversés à une association),
Son site internet, OT d'Arles

Motivations pour l'adhésion au réseau Valeurs Parc (extrait du bulletin de candidature) :

- « appartenir au réseau des marqués
- adhérer à une dynamique respectueuse de l'environnement
- faire partie de la dynamique du parc et de son réseau pour mettre les activités du Parc en avant
- réseau éco responsable
- souhait d'accueillir des voyageurs qui viennent pour la nature, les parcs, les oiseaux, souhaite développer cette clientèle respectueuse »

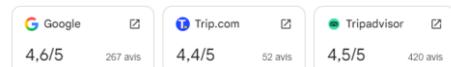
Tarifs :

TARIFS 2025					
pour les réservations en direct					
15,2 m ²	1 CHAMBRE XS 1 lit en 140	77€	87€	97€	107€
17 m ²	CHAMBRE DUO OU TWIN 1 lit en 160 ou 2 lits en 90	87€	97€	107€	117€
20m ²	CHAMBRE DUO SUPÉRIEURE 1 LIT EN 160	107€	117€	127€	137€
20m ²	CHAMBRE TWIN SUPERIEUR 2 LITS EN 140	107€	117€	127€	137€
21 m ²	CHAMBRE TRIO 1 LIT EN 160 + 1 LIT EN 90	107€	117€	127€	137€
24m ²	CHAMBRE MEZZANINE POUR 4 - 2 GRANDS LITS OU 1 GRAND LIT + 2 PETITS LITS	125€	135€	145€	155€
26m ²	CHAMBRE FAMILIALE POUR 5 - 2 GRANDS LIT + 1 PETIT LIT	150€	160€	170€	180€
BASSE SAISON Janvier Février Mars Novembre et Décembre		MOYENNE SAISON Avril et Octobre		HAUTE SAISON Mai et Juin JUILLET AOUT Septembre + FESTIVALS ET FERIAS	
TAXE DE SÉJOUR 2,45€ / PERSONNE PETIT DÉJEUNER 15€ / PERSONNE GARAGE PRIVÉ 20€ / NUIT					

Photos

sabrinasoete64 Ader
il y a 2 semaines sur  Google

5/5



Vacances | Famille

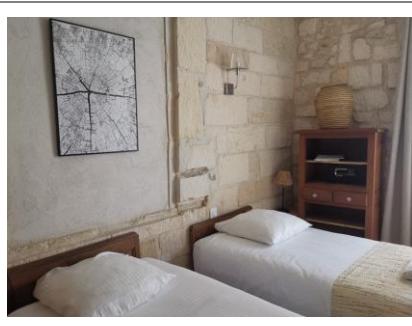
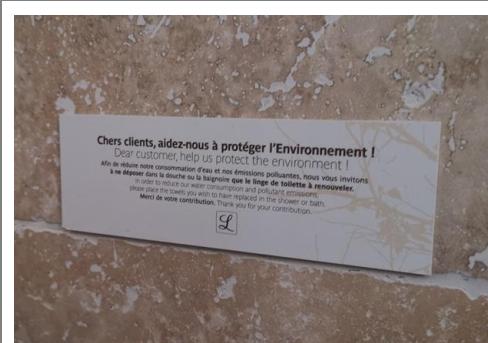
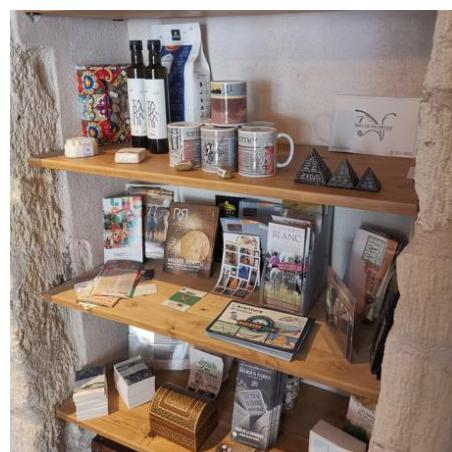
Hôtel très très agréable tout près de l'arène.
Très bonne literie, superbe décoration, un buffet pour le petit déjeuner avec des produits fais maison , un régal !!!
Personnel très agréable, accueillant , au petit soin pour vous
je vous le recommande vivement

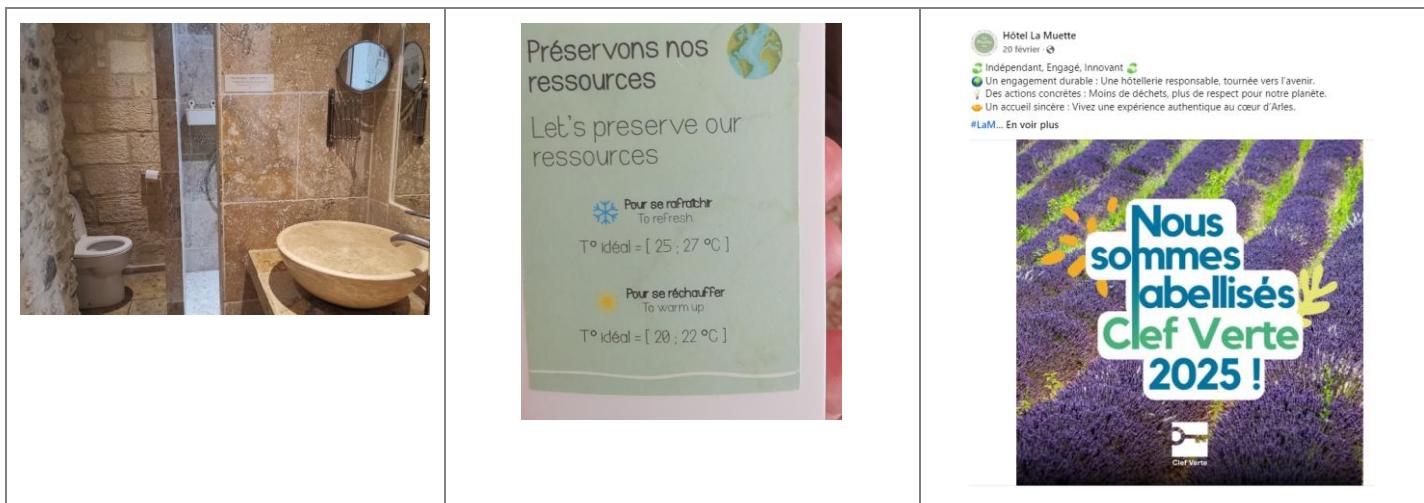
REÇU EN PREFECTURE

le 09/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20250905-B5_2025_011





AVIS DE L'AUDITEUR

Référentiel(s) appliqués : Hébergement/Restauration	Résultats
Critères génériques entreprise (organisation, attachement au territoire, environnement et patrimoine, ressources humaines et engagement social)	16 / 17
Critères supplémentaires en tourisme, loisir et éducation	5 / 5
Critères supplémentaires	2 / 2
TOTAL	23 / 24

NON-CONFORMITES MAJEURES (critères non-atteints valant report de l'attribution de la marque)

Critère 1a : L'hôtel se situe dans le centre-ville d'Arles. Il est donc hors périmètre du Parc mais dans une commune adhérente

- Commission marque nationale qui a statué « Pour les entreprises qui se trouvent dans une commune qui a une partie de son territoire à l'intérieur du périmètre du parc mais qui elles-mêmes (les entreprises) ne sont pas à l'intérieur du périmètre du parc, la commission a décidé de rendre le marquage possible »
- La situation de l'hôtel permet d'être une porte d'entrée vers le Parc de Camargue. De plus, il propose une offre complémentaire et en cohérence avec celle déjà existante dans le réseau des marqués. C'est une réelle valeur ajoutée pour le réseau !

NON-CONFORMITES MINEURES (critères non-atteints nécessitant des précisions et/ou des actions correctives après attribution de la marque)

Aucune non-conformité mineure n'a été relevée.

 Coup(s) de cœur de l'auditeur	Sylvie s'engage au quotidien pour les familles de son territoire, en proposant des "cafés poussette" et "cafés devoirs" pour créer du lien et accompagner petits et grands. Une belle énergie solidaire !
---	---

Appréciation générale

L'Hôtel La Muette présente des caractéristiques pleinement alignées avec les engagements de la marque Valeurs Parc. L'établissement se distingue par un ancrage territorial fort, un engagement environnemental important et une démarche sociale très poussée, à travers des actions concrètes en faveur de la population locale (soutien scolaire, ateliers linguistiques, cafés solidaires). La valorisation des produits locaux et le choix de prestations de proximité témoignent également d'une volonté affirmée de contribuer à un tourisme durable et respectueux du territoire. L'hôtel réunit ainsi les conditions favorables à une intégration cohérente au sein de la marque.

Toutefois, il est à noter que l'hôtel se situe dans le centre-ville d'Arles. Il est donc hors périmètre classé du Parc mais dans une commune adhérente. Sa situation permet d'être une porte d'entrée vers le Parc de Camargue. De plus, il propose une offre complémentaire et en cohérence avec celle déjà existante dans le réseau des marqués. Il constitue une réelle valeur ajoutée pour le réseau !

A proposer au marquage sans réserve

AVIS DU CHARGÉ DE MISSION DU PARC NATUREL RÉGIONAL

Bonnes pratiques mises en place par le pro	<ul style="list-style-type: none"> - Lien au territoire : partenariat locaux, circuit-court, valorisation des prestataires du territoire... - Respect de l'environnement : vrac, produits écolabellisés et AB, réduction des impacts au maximum... - Humain/social : cafés « devoir », cafés « poussette », ateliers de langue. Présent sur Solikend...
Actions à réaliser après obtention de la marque	<ul style="list-style-type: none"> - Parler automatiquement du parc (territoire et institution) lors des échanges sur les idées sorties.

REÇU EN PREFECTURE

le 09/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20250905-B5_2025_011

et valant démarche de progression à 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Ajouter un paragraphe et lien vers le site internet du Parc. - Valoriser les prestataires locaux dans le restaurant : affiches, dans le menu... - Sur Facebook : suivre le compte du réseau du tourisme durable des Parcs naturels régionaux – Région Sud si ce n'est pas déjà fait. Partager les publications du réseau et du Parc. Partager également les publications des acteurs locaux. - Trouver de la confiture locale - Mener une réflexion afin de proposer des pique-niques 0 déchet : proposer par exemple des boîtes à pique-nique ? - Mener une réflexion pour réutiliser les restes de savon : faire fondre les morceaux pour créer de nouveaux savons, les utiliser pour faire du liquide vaisselle ou du savon liquide... - Mettre en place des affiches de sensibilisation dans les salles de bain avec message sur l'utilisation de l'eau. - Mettre en place les kits outils Nudge marketing développés dans le cadre du réseau IPTourisme ou du CRT. - Ajouter un paragraphe ou une page sur le site internet avec les bons comportements à adopter en espaces naturels. - Communiquer sur les bonnes pratiques de l'établissement sur le site internet. - Développer des supports pour faire connaître l'histoire de l'établissement et des alentours : Livret ? Panneau ? Affiches ? Jeux ? Chasse au trésor ? - Mettre en place un blocage de température de la climatisation pour éviter les abus. - Prendre connaissance et s'inspirer du Parcours Eco-solutions pour évoluer dans sa pratique - Afin de connaître les aides liées à la transition écologique, se référer au site de l'ADEME : https://mission-transition-ecologique.beta.gouv.fr/projets-entreprise - Identifier et suivre ses émissions de GES : s'aider d'un calculateur de Bilan Carbone type https://www.goodplanet.org/fr/calculateurs-carbone/ - Hôtellerie / restauration : www.clorofil.eco - Pour le suivi des consommations : utiliser le tableau de suivi eau-énergie-déchets - Valoriser l'offre de balades et d'itinérance à pied et à vélo via le site web « Chemins des parcs »
---	--

Appréciation générale

Proposer au marquage sans réserve TRES IMPORTANT POUR UN RESEAU D'AVOIR UN PROFESSIONNEL COMME CELUI-CI

DECISION DU BUREAU SYNDICAL

Décision	Motif
<input type="checkbox"/> Attribution sans réserve <input type="checkbox"/> Attribution avec réserve <input type="checkbox"/> Refus	

VISITE DE RENOUVELLEMENT

A réaliser en 2030

REÇU EN PREFECTURE

le 09/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20250905-B5_2025_011